

**Préavis municipal n° 5
relatif à l'octroi d'un crédit pour
la rénovation de l'espace "tout-petits"
de la place de jeux de la Dôle**

Date proposée pour la séance de la commission:

- mardi 20 septembre 2016 à 19 h 00,
salle n° 2, bâtiment du Montoly 3.

Municipale responsable: Mme Christine Girod

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Préambule

Le parc public de la Dôle, situé à l'angle du chemin de la Dôle et de l'avenue du Mont-Blanc (annexe I), est un lieu de rencontres privilégié des Gandois, en particulier des familles et des enfants.

La place de jeux pour les "tout-petits" aménagée dans les années 2000 se situe dans le coin nord-est du parc. Celle-ci, d'une surface de 64 m² (8m x 8m) est pourvue d'un revêtement vieillissant. Elle est équipée de deux jeux sur ressorts (avion et abeille), d'une balançoire et d'une maisonnette. Actuellement vétuste, elle nécessite des travaux de mise en conformité de l'ensemble des équipements. En effet, les rapports réguliers du contrôle de l'état des jeux, effectués par une entreprise spécialisée, sont clairs.

Ces rapports démontrent que les jeux installés ne correspondent plus aux normes de sécurité et qu'une réfection en profondeur est impérative. Des contrôles ponctuels ont permis, par le biais de quelques réparations, de prolonger la durée de vie de ces engins, mais il faut se rendre à l'évidence que ceux-ci ne sont plus un gage de sécurité pour les utilisateurs.

La fréquentation en constante augmentation de cet espace témoigne de son importance et du besoin auquel il répond. Il est donc impératif de remettre à jour l'agencement et la convivialité de cet endroit. Compte tenu de la situation particulière de cette place de jeux, partie intégrante du parc de la Dôle, la municipalité a décidé de procéder rapidement à son assainissement et sa mise en conformité.

Ce projet devra s'intégrer au parc de la Dôle qui se veut un espace soigné et convivial. Il se doit de contribuer à créer un véritable lieu de rencontres, mais également donner confiance et satisfactions aux utilisateurs tout en offrant une maintenance réduite aux responsables du parc.

Description des travaux projetés

Tout d'abord, la municipalité propose de remplacer le sol présent par un sol en BioTurf d'une surface de 96 m² (figure 1). Il s'agit d'un nouveau revêtement synthétique de sécurité développé pour l'amortissement des chocs et répondant aux différentes normes en vigueur. Ce revêtement a notamment été employé sur la nouvelle place de jeux de l'école des Tuillières. Certes, l'investissement de départ est plus conséquent, mais il demande un entretien moins important que les sols amortissants en copeaux, en sable, etc.

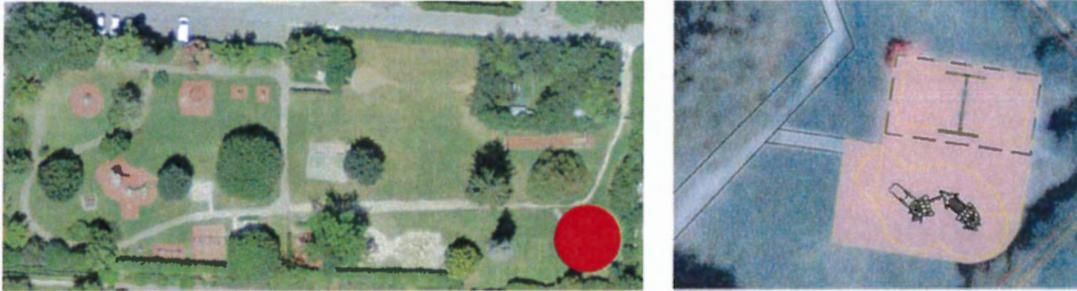


figure 1: à gauche - parc de la Dôle avec l'espace "tout-petits" indiqué en rouge. A droite - nouvel espace "tout-petits" avec une surface de sol en "BioTurf"

Pour finir, l'ensemble des jeux existants seront remplacés par une nouvelle balançoire (figure 2) et un parcours de jeux (figure 3).

Nos mandataires sont l'entreprise Eara SA / Ludoril à Palézieux qui sont les distributeurs exclusifs de la marque HUSSON International. Ce groupe fait partie des leaders européens des équipements ludiques et sportifs. Il est envisagé, dans la mesure du possible, d'effectuer le démontage des jeux existants, les terrassements et de procéder au montage des nouveaux engins cet automne.



figure 2: balançoire



figure 3: parcours de jeux

Coût des travaux

Le coût de ces travaux est défini sur la base de soumissions rentrées. Il se résume comme suit:

Travaux de génie civil	CHF	12'985. --
Revêtement BioTurf	CHF	14'300. --
Fourniture et pose des jeux	CHF	17'805. --
Divers et imprévus, environ 3 %	CHF	1'206. --
Total HT	CHF	46'296. --
TVA 8%	CHF	3'704. --
Coût total des travaux TTC	CHF	50'000. --

Financement

Le financement de ces travaux sera assuré par les disponibilités de la bourse communale.

Amortissement

Le montant utilisé sera amorti immédiatement.

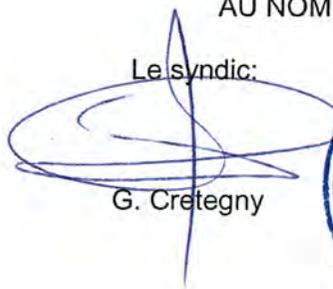
Conclusion

Fondée sur ce qui précède, la municipalité propose au conseil communal de prendre les décisions suivantes:

LE CONSEIL COMMUNAL

- vu - le préavis municipal n° 5 relatif à l'octroi d'un crédit pour la rénovation de l'espace "tout-petits" de la place de jeux de la Dôle;
- ouï - le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet;
- considérant - que cet objet a été porté à l'ordre du jour;
- d é c i d e
- I. - d'accorder un crédit de CHF 50'000.-- et d'autoriser la municipalité à entreprendre ces travaux.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic:  G. Cretegny

Le secrétaire:  D. Gaiani



Annexe un plan de situation

